



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°293

Conseil exécutif – visioconférence  
mercredi 29 juin 2022

**Le Secrétariat général**

**Diffusion** : conseil exécutif, haut conseil, chargés de mission, président·e·s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

***Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022.***

**Membres du conseil exécutif** : Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Jules Harduin, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Capucine Parot, Yohan Penel.

**Assistent** : Jérôme Careil, Frédéric Dor, Lionel Grenouillet, Alexandre Komilkiw, Eric Salanoubat, Jean-Marc Serfaty, Paul-André Tramier.

**Excusés** : Roland Boigeol, Julie Grall, Henri Guermont, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic.

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>0/ Validation du RDI du conseil exécutif des 21 et 22 mai 2022</b>	
<b>Administration &amp; Animation d'équipe</b>	<p style="text-align: right;"><i>Mathieu MARIE, secrétaire général adjoint</i></p> <p><b>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif des 21 et 22 mai 2022</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Jules Harduin, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Capucine Parot, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le RDI du conseil exécutif des 21 et 22 mai 2022 est validé à l'unanimité.</p>	0_Projet_RDI_CEx_2205_2122.pdf
	<b>1/ Extension de la liste de compétitions supports de paris sportifs</b>	
<b>Administration &amp; Animation d'équipe</b>	<p style="text-align: right;"><i>Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande auprès de l'ANJ d'élargir la liste des compétitions pouvant être supports à des paris sportifs.</li> <li>• Les compétitions suivantes ont été validées par l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) pour être ajoutées à la liste, suite à la proposition de la FFBaD : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Championnats d'Europe par équipe mixte 2023</li> <li>◦ HSBC WORLD TOUR SUPER 300 à partir des quarts de finale (Orléans Masters notamment concernés)</li> <li>◦ Les championnats de France individuels « Elite » à partir des quarts de finale</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Vote n°2 : extension de la liste des compétitions faisant l'objet de paris sportifs aux championnats d'Europe par équipe mixte 2023, au HSBC WORLD TOUR SUPER 300 à partir des quarts de finale, et aux championnats de France individuels « Elite » à partir des quarts de finale</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants</p> <p>Pour : 13 / Contre : 1 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p>	1_Compétitions_supports_paris_sportifs_note_Cex_220629_VF.pdf
	<b>2 / Modifications du règlement médical concernant les médecins de ligue et de comité</b>	
<b>Administration &amp; Animation d'équipe</b>	<p style="text-align: right;"><i>Mathieu MARIE, secrétaire général adjoint</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ligues et les comités devaient prévoir une place dans leurs conseils d'administration pour un médecin, conformément au règlement médical de la FFBaD.</li> <li>• Cependant, dans le code du sport, l'obligation de comprendre un médecin dans ses organes décisionnaires ne s'applique qu'à la Fédération.</li> <li>• L'inscription de l'obligation d'avoir une place réservée au médecin de ligue et/ou de comité peut faire perdre deux places en l'absence de médecin au sein des conseils d'administration.</li> <li>• Le besoin d'un médecin de ligue et/ou de comité est moins important depuis que les surclassements (joueurs autorisés à jouer dans une ou plusieurs catégories d'âge supérieures) ne sont plus présents.</li> </ul> <p><b>Vote n°3 : approbation des modifications apportées à l'article 3.5.1 du règlement médical concernant les médecins de ligue et de comité</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants</p> <p>Pour : 15 / Contre : 1 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p>	2_ADMreg_2205_Note_medecins_ligue_comité_Cex_220629.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>3 / Calendrier des instances dirigeantes et date de l'assemblée générale 2023</b>	
<b>Administration &amp; Animation d'équipe</b>	<p style="text-align: center;"><i>Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 conseils exécutifs en présentiel ont été calés en fonction du calendrier global, et en suivant notamment celui de la vie sportive.</li> <li>• Un sixième pourra être calé en fonction de la date de l'assemblée générale, et d'autres pourraient être en visioconférence si besoin.</li> <li>• Deux dates sont proposées pour l'assemblée générale 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 22 et 23 avril</li> <li>◦ 13 et 14 mai</li> </ul> </li> </ul> <p><b><u>Vote n°4</u> : validation de la date de l'assemblée générale 2023</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 16 votants  22 et 23 avril 2023 : 5 voix  13 et 14 mai 2023 : 9 voix  Abstentions : 2 voix</p> <p>L'option des 13 et 14 mai 2023 est adoptée à la majorité.</p>	<p>3.1_ADMcal_2206_Calendarier_federal_2022-2023_Admin_Cex_220629.xlsx</p> <p>3.2_Date_AG_2023_note_SG_Cex_220629.pdf</p>
	<b>4 / Modifications du règlement du classement des joueurs</b>	
<b>Vie sportive</b>	<p style="text-align: center;"><i>Jules HARDUIN, vice-président en charge de la vie sportive</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif de simplification des règlements</li> <li>• Modification de fond afin d'éviter certains abus permettant de reclasser des joueurs et de les qualifier ainsi sur des Championnats de France Jeunes (pour certaines catégories).</li> <li>• Proposition de modification pour les joueurs dont le reclassement les fait rentrer dans le Top 30 de leur catégorie d'âge, qui devra être validé par la FFBaD.</li> </ul> <p><b><u>Vote n°5</u> : approbation des modifications apportées aux articles 1.7, 5.1 et 5.2 du règlement du classement des joueurs pour la saison 2022-2023</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants  Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 2</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b><u>Vote n°6</u> : approbation des modifications des droits Poona pour permettre aux ligues de reclasser les joueurs par cote, comme la FFBaD, dans le cadre défini par l'article 5.2 du règlement du classement des joueurs</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 15 votants  Pour : 12 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>4.1_Modifications_reglement_classement_note_Cex_220629.pdf</p> <p>4.2_GUI03.06_2200_VS_ReglementClassement_modifs_CEx_220629</p>
	<b>5 / Présentation des premiers éléments de l'organisation du secteur de la vie sportive</b>	
<b>Vie sportive</b>	<p style="text-align: center;"><i>Jules HARDUIN, vice-président vie sportive</i></p> <p><b>Organisation en 4 sous-secteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Officiels techniques (Cyrille Berton)</li> <li>• Disciplines associées (Laurence Le Couëdic)</li> <li>• Pratiques compétitives</li> <li>• Equipements</li> </ul> <p>Objectif d'avoir une personne pour piloter chacun de ces sous-secteurs</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>4 projets stratégiques transverses à faire avancer chaque année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme des classements</li> <li>• Réforme du TOP 12 (proposition de Franck Laurent comme responsable de la réforme)</li> <li>• 2 autres sujets supplémentaires pour 2022 autour des compétitions (jeunes, vétérans)</li> </ul> <p><b>Une nouvelle organisation avec des temps globaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un point hebdomadaire avec le responsable (Alexandre Komilkiw)</li> <li>• Un point mensuel de coordination avec tout le secteur</li> <li>• Un point mensuel de coordination avec la haute performance</li> <li>• Un point annuel de coordination avec l'événementiel</li> </ul> <p><b>Calendrier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dès que possible : finalisation de l'organigramme et du fonctionnement.</li> <li>• D'ici à la rentrée : écriture des feuilles de route avec les élus, les chargés de mission et les responsables opérationnels.</li> <li>• Rentrée : présentation des feuilles de route en conseil exécutif et aux territoires via un webinaire.</li> <li>• Début septembre : installation du fonctionnement présenté au niveau opérationnel.</li> </ul> <p><b>Vote n°9 : proposition de nommer Franck Laurent comme élu responsable de la réforme du TOP 12</b>  <u>Résultat du vote</u> : 16 votants  Pour : 14 / Contre : 0 / Abstentions : 2  La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p><b>6 / Plan Emploi Fédéral : validation des dossiers retenus pour la campagne 2022</b></p>	
<p><b>Emploi &amp; Formation</b></p>	<p style="text-align: center;"><i>Eric CHARNIER, vice-président emploi et formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enveloppe de 250 000€ prévue pour la saison</li> <li>• 240 000€ proposés pour utilisation. Les enveloppes ont été prévues pour être modulées en fonction de la qualité du dossier.</li> <li>• Proposition pour que les 10 000€ restants servent à la formation des dirigeants employeurs (qu'ils aient obtenu un avis favorable, comme défavorable, afin de se préparer au mieux)</li> <li>• 5 clubs ou structures ont été refusés. Une structure non club avait notamment déposé un dossier pour la création d'un emploi pour la promotion du badminton. Il sera possible pour celle-ci d'y prétendre l'an prochain avec l'évolution des structures éligibles.</li> <li>• 5 clubs, 3 ligues pour la conversion d'un poste vers la fonction de directeur, et 6 créations de postes de ligue et de comité ont obtenu un avis favorable.</li> <li>• Certains dossiers ont notamment obtenu un avis favorable avec une demande d'éclaircissement, ou bien avec le retrait de missions dans la fiche de poste de l'emploi bénéficiaire de l'aide.</li> </ul> <p><b>Vote n°7 : validation des dossiers et montants retenus pour la campagne du Plan Emploi Fédéral 2022</b>  <u>Résultat du vote</u> : 16 votants  Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 1  La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>7.1_Note_Plan_Emploi_Federal_FFBD_2022_a_vec_avis_Cex_220629.pdf</p> <p>7.2_Notice_Plan_Emploi_Federal_FFBD_2022_Cex_220629.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>7 / Point d'actualités sur le World Tour</b>	
<b>Événementiel</b>	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, élu en charge de l'événementiel</i></p> <p><b>Internationaux de France 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel aux bénévoles lancé : 217 candidatures à ce jour (266 en 2021).</li> <li>• Billetterie ouverte avec une offre « packs » assez courte</li> <li>• Pas de réponse de la BWF au sujet de la présence d'une bulle COVID</li> <li>• Campagne de communication nationale et une plus axée sur une communication francilienne</li> <li>• Négociations en cours avec les partenaires</li> <li>• Pas de Fan Zone du fait de l'indisponibilité d'accès aux courts du Tennis Club de Paris dans la salle attenante</li> </ul> <p><b>Championnats de France 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il manque deux hôtes pour les France vétérans et pour les France jeunes. Une candidature est attendue prochainement pour les France Vétérans.</li> </ul> <p><b>Cycle World Tour 2023-2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notification de la BWF pas encore donnée</li> <li>• Mais fuite sur les réseaux annonçant : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Le maintien des Internationaux de France en Super 750</li> <li>◦ La montée des Orléans Masters en Super 300</li> </ul> </li> <li>• Contrat pour ce cycle bientôt envoyé par la BWF pour les conditions d'organisation</li> <li>• Calendrier pas encore prêt pour l'année 2023</li> </ul>	
	<b>8 / Analyse statistique des licences et des affiliations</b>	
<b>Direction</b>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Frédéric DOR, chargé de l'observatoire de l'emploi et de la formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appel à la Junior Entreprise d'une école spécialisée dans les statistiques (ENSAI)</li> <li>• Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Quantifier l'impact de la crise sanitaire sur la prise de licences et l'affiliation des clubs</li> <li>◦ Identifier les variables significatives pouvant servir de levier d'actions</li> </ul> </li> <li>• Données utilisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 2018-2019 comme année de référence</li> <li>◦ 2020-2021 et 2021-2022 comme années testées</li> <li>◦ Année 2021-2022 stoppée au 1<sup>er</sup> mars (date de transmission des données à l'ENSAI)</li> </ul> </li> <li>• Méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Statistiques descriptives et statistiques analytiques</li> </ul> </li> <li>• Taille et répartition des clubs <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pas d'impact sur la répartition régionale des clubs</li> <li>◦ Moyenne du nombre de licenciés par club : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2018-2019 : 97 licenciés.</li> <li>▪ 2020-2021 : 73 licenciés.</li> <li>▪ 2021-2022 : 90 licenciés.</li> </ul> </li> <li>◦ Le nombre de clubs a chuté de manière significative en 2020-2021, avant de rebondir en 2021-2022 (avec principalement des retours plutôt que des créations)</li> <li>◦ Caractéristiques des clubs les plus impactés par la crise : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Très peu de licenciés (50% ont moins de 20 licenciés, 75% ont moins de 31 licenciés)</li> <li>▪ Très peu de jeunes (moins de 15%), voire pas (50% des clubs s'étant désaffilié)</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 60% de ces clubs n'ont pas d'équipes d'interclubs</li> <li>▪ Taux de renouvellement moyen de 48%</li> <li>▪ 80% n'étaient pas labellisés EFB</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux licenciés similaires à l'avant-pandémie</li> <li>• Impact sur la compétition et le sexe : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Les joueuses s'arrêtent plus.</li> <li>◦ Les classés s'arrêtent moins que la moyenne.</li> <li>◦ Difficile d'appréhender par rapport aux classements en raison des recalculs</li> <li>◦ Forte baisse du nombre d'équipes interclubs toutes divisions confondues</li> </ul> </li> <li>• Impact compétiteur/non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ La probabilité d'un compétiteur d'arrêter est 2 à 3 fois moins importante qu'un non-compétiteur pour le même nombre d'années d'ancienneté.</li> </ul> </li> <li>• Impact de l'âge et du sexe : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Il n'y a pas d'impact sur la proportion femme/homme dans l'évolution de la population fédérale.</li> <li>◦ Le taux d'arrêt dans les âges jeunes est plus important qu'à partir de 35 ans, âge à partir duquel ce taux baisse.</li> </ul> </li> </ul> <p>Une synthèse sera produite pour la rentrée avec les chiffres clés. Ces données seront intégrées dans la réflexion autour du projet associatif de club.</p>	
	<h3>9 / Evolution du projet de performance fédéral</h3>	
<p><b>Vie sportive / Haut niveau</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La première demande de l'Agence nationale du Sport sur des bilans post-olympiques ne tenait pas les timings attendus (comme pour beaucoup de fédérations).</li> <li>• Besoin de donner de la latitude et du temps à Fernando Rivas et à Thierry Soler via la possibilité de reporter la date de dépôt du dossier de la fédération auprès de l'ANS.</li> <li>• La commande du PPF a évolué. Il a fallu s'ajuster pour proposer une nouvelle version finalisée.</li> <li>• Marge de manœuvre limitée et quasi-absente pour la partie politique de la fédération du fait du timing restreint et du fonctionnement de la préparation du PPF avec l'ANS.</li> </ul> <p>L'objectif visé, même si Paris 2024 arrive rapidement, est principalement Los Angeles 2028 pour les valides.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de changement de structures (pas de suppression de pôles) à court terme</li> <li>• Repositionnement de l'INSEP dans l'organisation</li> <li>• Recalage des conditions d'exigence pour les entrées en pôles face au relevage des objectifs de ces pôles</li> <li>• Meilleure cohabitation des étages des pôles</li> <li>• Augmentation du volume annuel d'entraînement sur les pôles</li> <li>• Critères de mise en liste plus restrictifs suite à une demande de l'ANS au niveau des valides</li> <li>• Mise en place d'un plan de performance individuel. Il présente les attendus de résultats pour pouvoir entrer ou rester dans les structures fédérales.</li> <li>• Lancement : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Rentrée 2022 pour les pôles</li> <li>◦ Janvier 2023 pour les conventions individuelles</li> </ul> </li> </ul> <p>Volonté de mettre en place des règles, et de les faire respecter dans la durée, afin de faire évoluer favorablement ce système.</p>	<p>10.1_Projet_performance_federal_2022-2025_220608_Cex_220629.pdf</p> <p>10.2_Evolution_PPF_2022-2025_note_Cex_220629.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Pour le para-badminton :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure structuration de la filière</li> <li>• Plusieurs groupes créés afin d'avoir une organisation graduée en fonction du niveau</li> <li>• Mise en place d'un système de conventions individuelles</li> <li>• Pas de tranche d'âge arrêtée contrairement aux joueurs valides</li> </ul> <p><b><u>Vote n°8</u> : validation du projet de performance fédéral</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 15 votants</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 12 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<b>10 / Modalités de sélection pour les JOP 2024</b>	
<p><b>Vie sportive / Haut niveau</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p><b>Valides :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les places réservées à l'organisateur ne pourront pas être pourvues, puisque les qualifiés français ne devraient pas avoir besoin de ces quotas de pays hôte.</li> <li>• Le format des compétitions fait que la France aura un quota en simple dames et en simple hommes. Une place en double mixte devrait être obtenue, compte tenu des résultats actuels. L'objectif est d'obtenir également une place en double hommes et une en double dames.</li> </ul> <p><b>Para-badminton :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de qualification pas encore publiées</li> <li>• Qualifications par le double en 2020 : des chances pour qu'il en soit de même, avant de tenter d'avoir une des places restantes.</li> <li>• Beaucoup moins lisible</li> <li>• Des tableaux absents en 2021 seront présents en 2024, et à l'inverse certains seront retirés.</li> </ul>	

Fin de la séance : 22h45

**Mathieu Marie**  
Secrétaire général adjoint de la FFbAD